

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers pré-
sents : **26**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **4**

OBJET :
**Subvention délégation
de TANDIL**

- N°11 -

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 01/10/2024

ID : 063-216304303-20240917-240917_11-DE

S²LO

SEANCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 septembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 11 septembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUNOZ, Sophie
DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY,
Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Serap
ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Claude GOUILLON-CHENOT,
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Monique DURAND-PRADAT,
Patricia BOSTMAMBRUN,

Secrétaire de séance :

Christophe MANKA

SUBVENTION DELEGATION DE TANDIL

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Considérant** l'appel à projet Amérique latine et Caraïbes soutenu par le Ministère de L'Europe et des affaires étrangères auquel Thiers a été retenu pour sa coopération avec TANDIL en Argentine sur la thématique suivante : Synergie et complémentarité entre la coutellerie de 2 continents.

L'appel à projet cité ci-dessus prévoyait un premier échange en septembre 2023 qui a vu une délégation argentine venir sur Thiers pour une semaine de découverte de couteliers, d'établissements de formation, de contacts et autres apprentissages.

Suite à ce passage sur le territoire, des actions retenues par le Ministère ont été organisées sur TANDIL et doivent être prises par la subvention allouée à ce projet.

Pour rappel le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères a attribué 40 000 euros de subvention pour 2023 et 15 600 euros pour 2024 permettant de réaliser ces échanges et ces actions.

TANDIL a fait parvenir un rapport d'activité et les factures concernant les manifestations menées en Argentine et pris en charge par la subvention allouée.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** le versement de 2 000 euros à TANDIL par la Commune ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Christophe MANKA

Le Maire,



Stéphane RODIER